

Les étudiants dans la Métropole du Grand Paris

Note n°109

Premiers éléments

AOÛT 2016

Un demi-million d'étudiants suivent des études supérieures dans la Métropole du Grand Paris, dont 322 000 à Paris. Leur nombre a progressé de 25 % entre 1999 et 2012 dans la Métropole, représentant une hausse de 100 000 étudiants pour une augmentation de la population globale de 9 % sur la même période. En 2012, à Paris, près d'un habitant sur 10 est un étudiant.

Mobiles, ces étudiants sont majoritairement navetteurs,

55 % d'entre eux étudient en dehors de la commune dans laquelle ils résident.

Ces premiers indicateurs invitent à la réflexion quant aux besoins de cette population : capacité d'accueil dans les établissements, logements étudiants, mais aussi équipements ou services spécifiques. Les étudiants interrogés dans le cadre de l'étude ont notamment exprimé des attentes en matière de bibliothèques/espaces de travail et

de lieux de restauration, qui sont de loin les équipements les plus fréquentés.

La Métropole du Grand Paris constitue un pôle majeur d'enseignement supérieur. 500 000 étudiants y étudient et 430 000 étudiants y résident, dont près de la moitié à Paris.

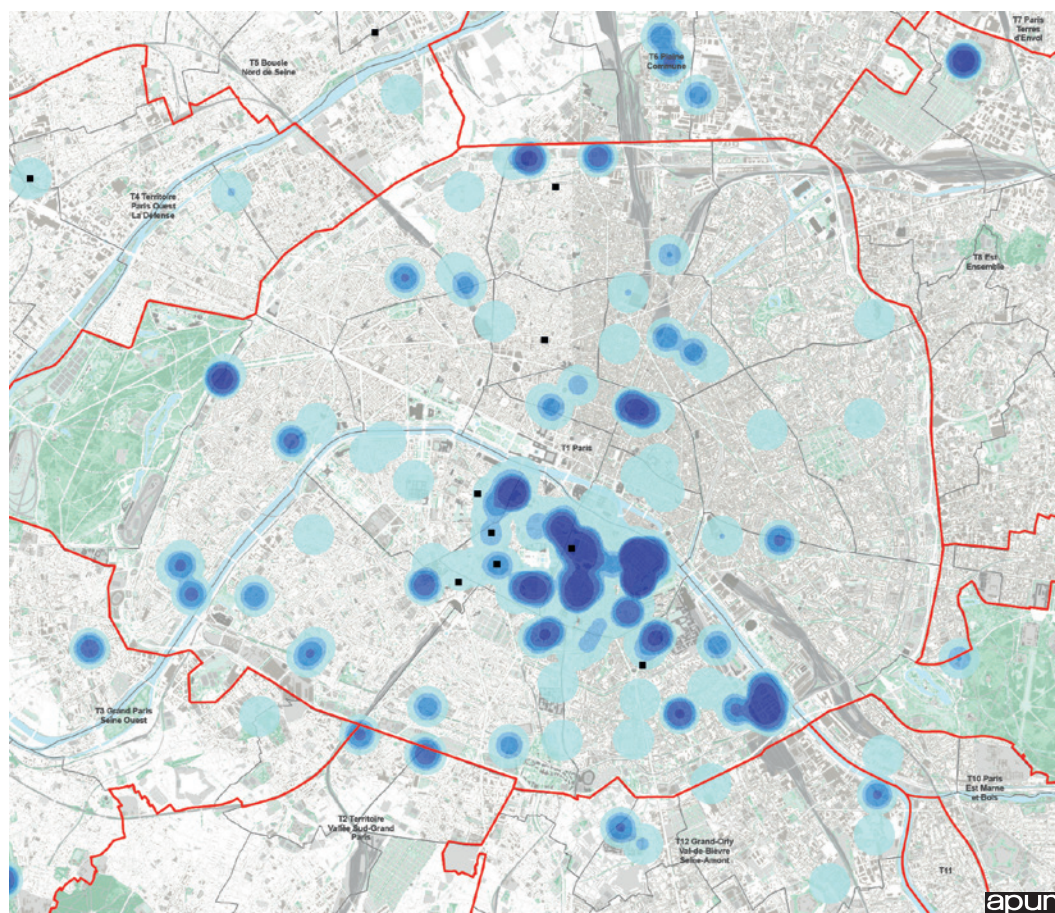
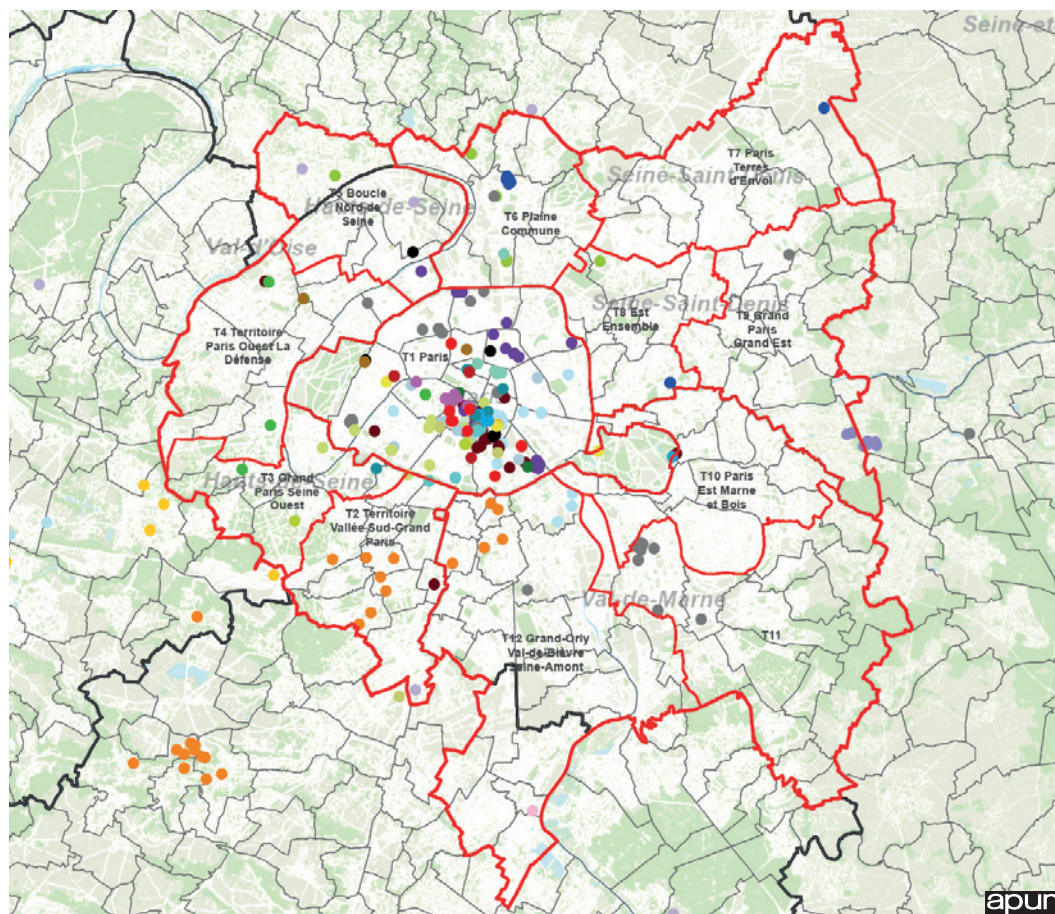
La précision du portrait de ces étudiants, par nature en situation de transition et souvent nomades, repose sur une approche bimodale : une exploi-

tation de sources statistiques, dont les premiers éléments livrés ici sont issus du recensement de la population, et une enquête qualitative auprès de 50 étudiants.

Les étudiants sont regardés et comptabilisés à la fois à leur lieu d'étude et à leur lieu de résidence.



Université Paris Diderot



» Des densités très fortes en rive gauche.

Cette carte révèle la variabilité des densités d'établissements supérieurs, calculées à partir de la surface des implantations. Elle donne à voir avec plus de finesse et de précisions le poids de ces équipements dans le tissu urbain.

Les lieux d'études : 504 000 étudiants dans la métropole et une forte polarisation à Paris

En 2012, 504 000 jeunes de 16 à 29 ans déclarent être étudiants de l'enseignement supérieur dans la Métropole du Grand Paris.

Les deux tiers (64 %) engagent ou poursuivent leurs études dans un établissement parisien (322 000).

Les 5^e, 6^e, 13^e, 15^e et 16^e arrondissements totalisent 146 000 étudiants, soit 29 % des étudiants déclarant suivre un enseignement supérieur dans la métropole, sur seulement 3,6 % de sa superficie. Les 5^e et 13^e arrondissements accueillent chacun plus de 30 000 étudiants, soit les effectifs recensés les plus élevés, mais c'est aux 5^e et 6^e arrondissements que reviennent les densités les plus fortes : respec-

tivement 138 et 114 étudiants au lieu d'étude à l'hectare, pour une moyenne parisienne de 37 et une moyenne dans la Métropole du Grand Paris (hors Paris) inférieure à 3 étudiants à l'hectare. La densité étudiante à l'hectare constitue un indicateur de la sollicitation plus ou moins forte exercée par cette population sur les équipements et espaces publics. De ce fait, elle peut contribuer à révéler les besoins associés à cette présence.

Le desserrement des grandes universités a cependant bénéficié à de nouveaux territoires. Trois polarités ont ainsi tiré parti du déploiement universitaire : Nanterre (35 000 étudiants), Saint-Denis (25 000 étudiants) et Créteil (35 000 étudiants). En grande couronne, les villes nouvelles accueillent également des effectifs étudiants importants : Evry (12 000), Champs-sur-

Marne (12 000) ou encore Cergy (17 000). Elles sont appuyées par des campus historiques : Orsay (13 000 étudiants) dans l'Essonne ou encore Versailles (9 000 étudiants) dans les Yvelines.

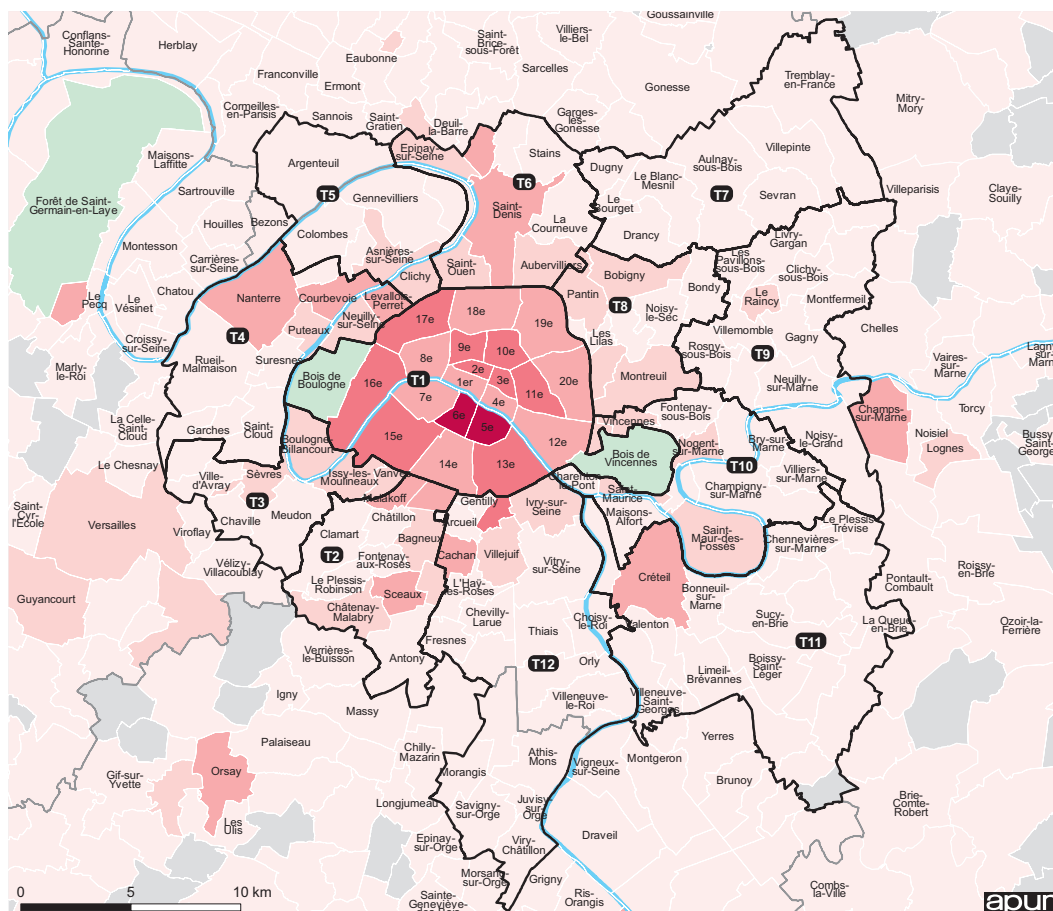
Les lieux de résidence de la population étudiante : une localisation moins clivée, mais résolument centrale

Dans l'ensemble, et quelle que soit la localisation de leur lieu d'enseignement, 430 000 jeunes résident dans la Métropole du Grand Paris. Ils sont près de 200 000 à habiter Paris (soit 46 %), avec des densités particulièrement élevées (plus de 20 étudiants à l'hectare) dans 13 arrondissements. Quelques communes limitrophes affichent des densités comprises entre 10 et 20 étudiants à l'hectare, notamment dans un anneau ouest-sud allant de Levallois-Perret au Kremlin-Bicêtre, ainsi que dans

trois communes situées à l'est : Saint-Mandé, Vincennes et le Pré-Saint-Gervais.

Près d'un quart des étudiants inscrits dans un établissement du supérieur de la MGP réside hors de ses limites, soit 116 000 jeunes qui empruntent quotidiennement des moyens de transport pour se rendre dans leur établissement (cf. schéma p.4).

Globalement, Paris accueille 1,6 étudiant dans ses établissements du supérieur pour 1 étudiant résidant, cependant que les communes de la Métropole du Grand Paris hors Paris accueillent 1,3 étudiant résident pour 1 étudiant poursuivant ses études dans un établissement du supérieur.



Les lieux d'études des étudiants

Territoires de la Métropole du Grand Paris

Nombre d'étudiants à l'hectare

- Plus de 100
- De 30 à 100
- De 10 à 30
- De 2 à 10
- Moins de 2

Les communes de moins de 10 000 habitants apparaissent en gris.

Source : Insee (recensement de la population 2012)

» Ces localisations adhèrent fortement aux implantations des lieux d'enseignement supérieur tels qu'ils ont été recensés par les sources institutionnelles (cf. cartes p.2).

Hormis Paris, trois territoires présentent un ratio positif d'« étudiants au lieu d'étude/ étudiants au lieu de résidence » : Grand Paris Sud Est Avenir (T11) qui accueille l'université de Paris-Est Créteil Val de Marne (1,6 étudiant pour 1 étudiant résident), Plaine Commune (T6) qui héberge des implantations de l'université Paris Nord, de Paris-Vincennes à Saint-Denis et du Conservatoire National des Arts et Métiers (1,5 étudiant pour 1 étudiant résident), et enfin, Paris Ouest La Défense (T4), dont le territoire accueille notamment l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense (1,3 pour 1).

Deux territoires sont très excédentaires en étudiants au lieu de résidence au regard de l'offre : Paris Terres d'Envol (T7) et Paris Est Marne et Bois (T10), dont les ratios sont respectivement de 0,3 et 0,4.

Est-Ensemble (T8) et Vallée Sud Grand Paris (T2) sont les deux territoires qui se rapprochent le plus d'un équilibre lieu d'étude/lieu de résidence (respectivement 0,7 et 0,8).

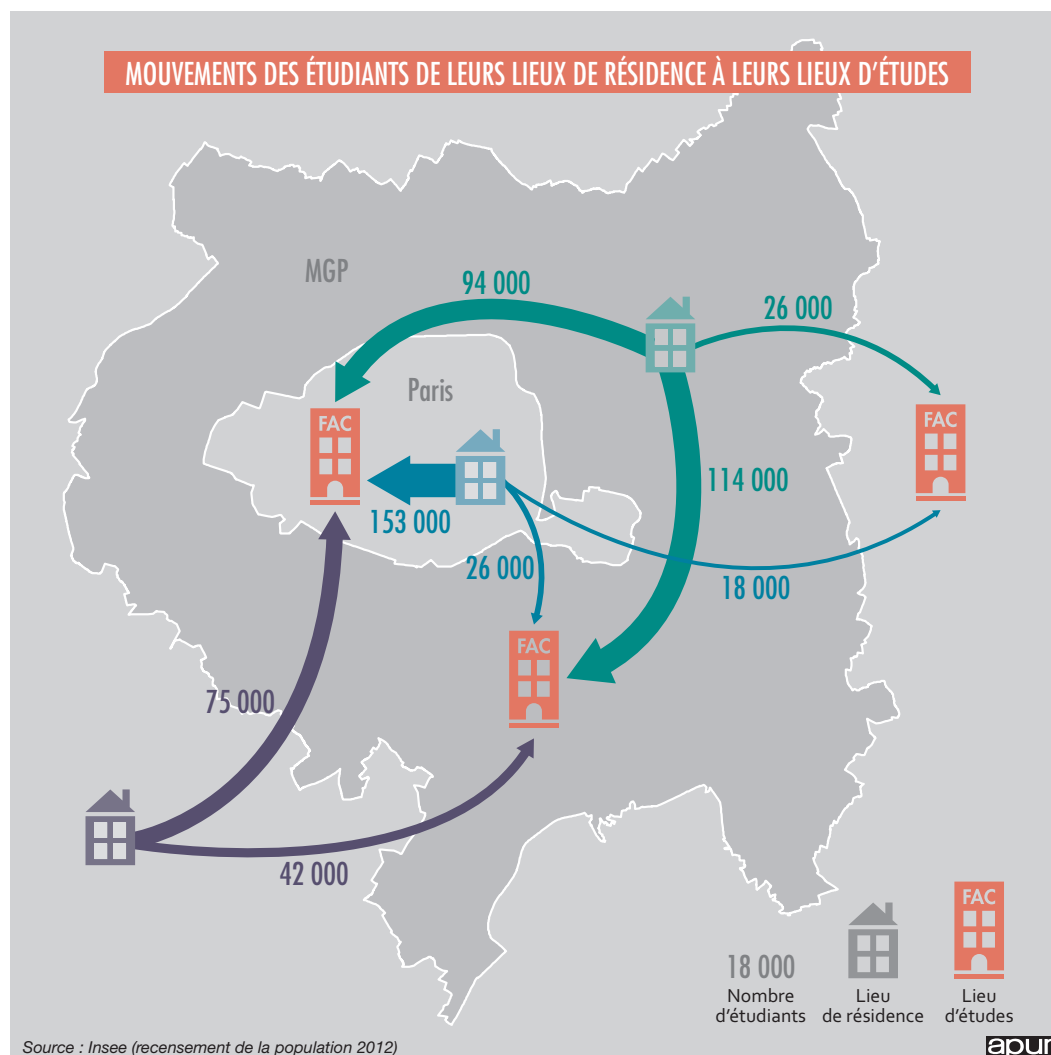
Nombre d'étudiants au lieu d'étude et au lieu de résidence

	Étudiants au lieu d'étude	Étudiants résidents	Population totale	% d'étudiants résidents dans la population	Ratio étudiants au lieu d'étude/ étudiants résidents
T1-Paris	321939	197078	2240621	9 %	1,6
T2	19560	24436	390314	6 %	0,8
T3	10051	17768	310498	6 %	0,6
T4	40543	31026	559827	6 %	1,3
T5	7828	18670	430757	4 %	0,4
T6	27271	18787	411367	5 %	1,5
T7	4407	13192	346268	4 %	0,3
T8	11830	16660	399300	4 %	0,7
T9	6449	16033	381791	4 %	0,4
T10	9744	25557	500132	5 %	0,4
T11	21715	13907	302926	5 %	1,6
T12	22406	35736	671505	5 %	0,6
MGP	503742	428850	6945306	6 %	1,2
Ile-de-France	635209	633028	11898502	5 %	1,0

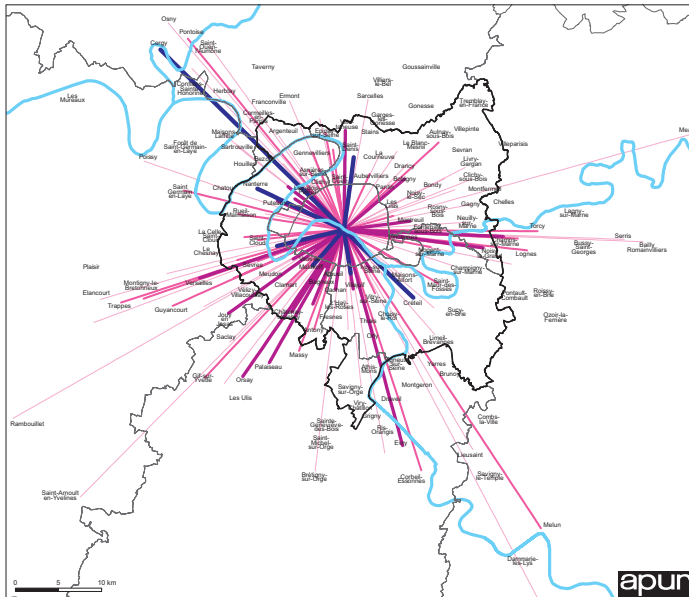
Source : Insee (recensement de la population 2012)

➤ 44 000 jeunes résident à Paris et étudient hors Paris, pour l'essentiel dans les grands pôles universitaires (Cergy, Créteil, Saint-Denis, Nanterre).

➤ 169 000 jeunes étudient à Paris et n'y résident pas, soit 52 % des étudiants déclarant étudier à Paris.



► Les deux oursins illustrent l'incontestable attractivité de Paris avec 4 fois plus d'étudiants entrant quotidiennement sur son territoire (169 000) que sortant (44 000).



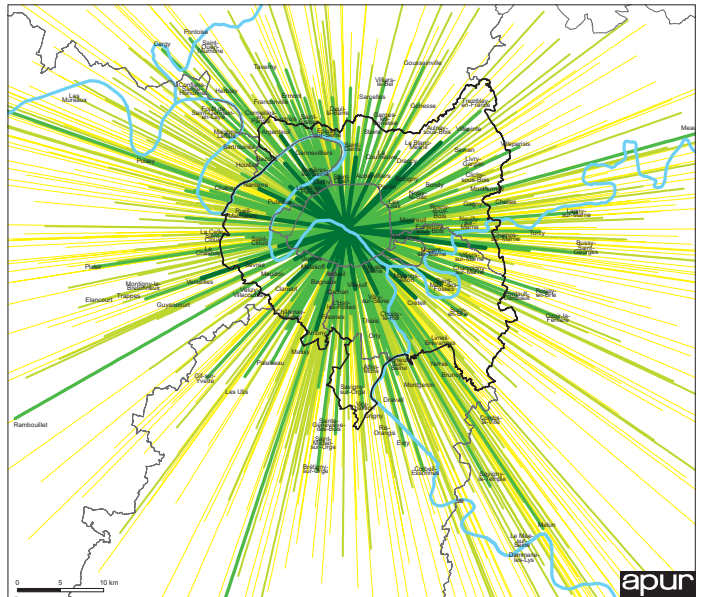
Où étudient les étudiants qui vivent à Paris ?

□ Métropole du Grand Paris

Nombre de jeunes qui résident à Paris et qui étudient hors de Paris (22 % des étudiants)

■ Plus de 1000 ■ De 250 à 1000 ■ De 50 à 250 ■ De 10 à 50

N.B. : Les flux inférieurs à 10 étudiants n'apparaissent pas sur la carte.
Source : Insee (recensement de la population 2012)



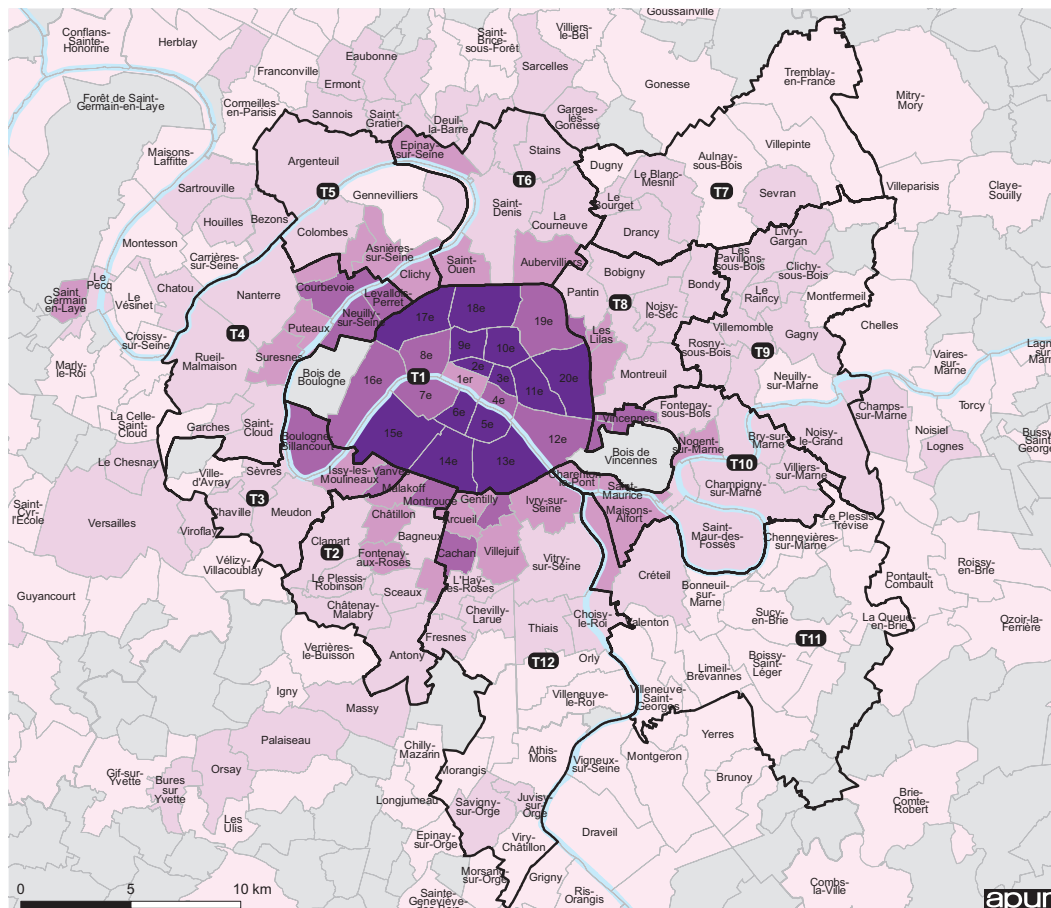
Où résident les étudiants qui étudient à Paris ?

□ Métropole du Grand Paris

Nombre de jeunes qui étudient à Paris et qui résident hors de Paris (52 % des étudiants)

■ Plus de 1000 ■ De 250 à 1000 ■ De 50 à 250 ■ De 10 à 50

N.B. : Les flux inférieurs à 10 étudiants n'apparaissent pas sur la carte.
Source : Insee (recensement de la population 2012)



Les lieux de résidence des étudiants

□ Territoires de la Métropole du Grand Paris

Nombre d'étudiants à l'hectare

■ Plus de 20
■ De 10 à 20
■ De 5 à 10
■ De 2 à 5
■ Moins de 2

Les communes de moins de 10 000 habitants apparaissent en gris.

Source : Insee (recensement de la population 2012)

Profil d'étudiants

Le recensement de la population permet de caractériser les étudiants résidant dans la métropole et à Paris.

Parmi les éléments saillants, on peut relever les points suivants :

- les femmes sont surreprésentées au sein de la population étudiante, au regard de leur poids dans la population totale, aussi bien à Paris que dans la Métropole du Grand Paris. À Paris, 58 % des étudiants sont des femmes ;
- la moitié des étudiants de la métropole a moins de 22 ans (51 %). Ils sont légèrement plus âgés à Paris, où un étudiant sur cinq a 25 ans et plus (19 % contre 14 % hors Paris) ;
- 13 % des étudiants de la Métropole du Grand Paris sont de nationalité étrangère et 16 % sont immigrés. À Paris, ces proportions sont plus élevées (16 % et 17 %). La part d'immigrés parmi les étudiants reste

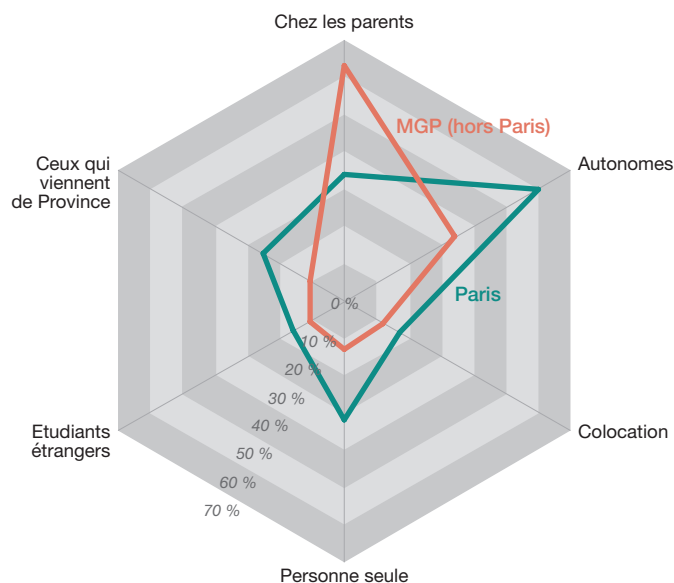
inférieure au poids des immigrés dans la population générale (20 % dans la MGP), ce qui peut être le reflet d'un moindre accès aux études supérieures.

- près d'un tiers des étudiants a une activité professionnelle parallèlement aux études. Cette proportion est similaire que ce soit à Paris (30 %) ou dans le reste de la métropole (28 %) ;
- concernant les modes de cohabitation des étudiants, les tendances s'opposent selon le lieu de résidence. Dans la Métropole du Grand Paris hors Paris, les deux tiers des étudiants vivent chez leurs parents (63 %) et un tiers vit dans un logement autonome (34 %). À Paris les proportions s'inversent : les deux tiers des étudiants (60 %) vivent de manière autonome et un tiers vit chez ses parents (34 %). Cette majorité d'étudiants «autonomes» s'explique notamment par la

migration d'étudiants de province et de l'étranger venus à Paris poursuivre leurs études et ne pouvant pas compter sur un hébergement familial ;

- enfin, seulement 5 % des étudiants de la MGP résident dans des cités universitaires ou foyers pour étudiants (7 % à Paris).

Profil d'étudiants à Paris et dans la Métropole du Grand Paris



Source : Insee (recensement de la population 2012)

Indicateurs socio-démographiques sur les étudiants résidents

		Paris		MGP (hors Paris)		MGP	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nombre d'étudiants		197 078		231 771		428 850	
Sexe	Homme	83 645	42 %	105 316	45 %	188 961	44 %
	Femme	113 433	58 %	126 455	55 %	239 888	56 %
Age	16-21 ans	89 673	46 %	130 312	56 %	219 984	51 %
	22-24 ans	70 629	36 %	70 069	30 %	140 698	33 %
	25-29 ans	36 777	19 %	31 391	14 %	68 168	16 %
Nationalité	Étrangers	30 886	16 %	26 201	11 %	57 088	13 %
	Français	166 192	84 %	205 570	89 %	371 762	87 %
Statut d'immigration	Immigré	34 051	17 %	33 290	14 %	67 341	16 %
	Non-immigré	163 027	83 %	198 482	86 %	361 508	84 %
Mode de cohabitation	Chez les parents	66 132	34 %	145 154	63 %	211 286	49 %
	Autonomes	117 635	60 %	78 710	34 %	196 344	46 %
	Dont colocation	32 590	17 %	28 647	12 %	61 237	14 %
	Dont personne seule	63 345	32 %	30 609	13 %	93 954	22 %
	Hors ménage	13 311	7 %	7 908	3 %	21 219	5 %
Migration	Vivant en province 5 ans auparavant	46 607	25 %	24 180	11 %	70 787	17 %
Ayant un emploi	Apprentissage, stage ou contrat (CDD, CDI)	60 068	30 %	64 939	28 %	125 007	29 %

Source : Insee (recensement de la population 2012)

Des effectifs en forte augmentation, une concentration de la hausse sur quelques communes

Le nombre d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur a fortement augmenté sur la période récente.

Selon les données du Ministère, les effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur dans le périmètre de la Métropole du Grand Paris entre les rentrées de 2001 et 2014 auraient augmenté de près de 60 000 individus, soit l'équivalent de quatre nouvelles universités¹.

Les données du recensement montrent la même tendance pour la population étudiante résidente qui augmente en moyenne plus vite que la population totale.

En 13 ans, le nombre d'étudiants dans la métropole a augmenté de près de 100 000 individus, dont le tiers à Paris. La vitesse d'augmentation

est plus rapide dans les territoires de la métropole hors Paris (+ 39 %) (cf. tableau p.8).

Parmi ces derniers, certaines communes conjuguent une augmentation des étudiants résidents supérieure à 40 % et un volume d'étudiants en 2012 supérieur à la moyenne des communes de la MGP (2 900 étudiants par commune):

- au nord-ouest, un continuum de communes borné par Argenteuil, Clichy et Levallois-Perret, et comprenant la Garenne-Colombes et Colombes: cet ensemble gagne 7 200 étudiants résidents (+ 59 %)
- au sud-est, en limite de Paris, les communes d'Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Villejuif affichent un gain de 5 000 étudiants (+ 67 %)
- en limite sud-ouest de Paris, Issy-les-Moulineaux et Montrouge engrangent 2 600 étu-

diants résidents supplémentaires (+ 57 %)

- enfin, deux communes isolées: Aubervilliers et Montreuil affichent une hausse globale de 3 100 étudiants résidents (+ 69 %).

Ces 12 communes cumulent ensemble 18 000 étudiants résidents supplémentaires entre 1999 et 2012 et absorbent 19 % de l'augmentation engrangée par la métropole du Grand Paris (28 % pour la métropole hors Paris).

Deux hypothèses sous-tendent ces évolutions à la hausse: une modification démographique qui évolue dans le sens d'une augmentation des ménages comprenant des jeunes en âge de faire des études (16-29 ans), une plus grande accessibilité/perméabilité des jeunes aux études longues, et/ou le développement d'une offre immobilière dédiée.

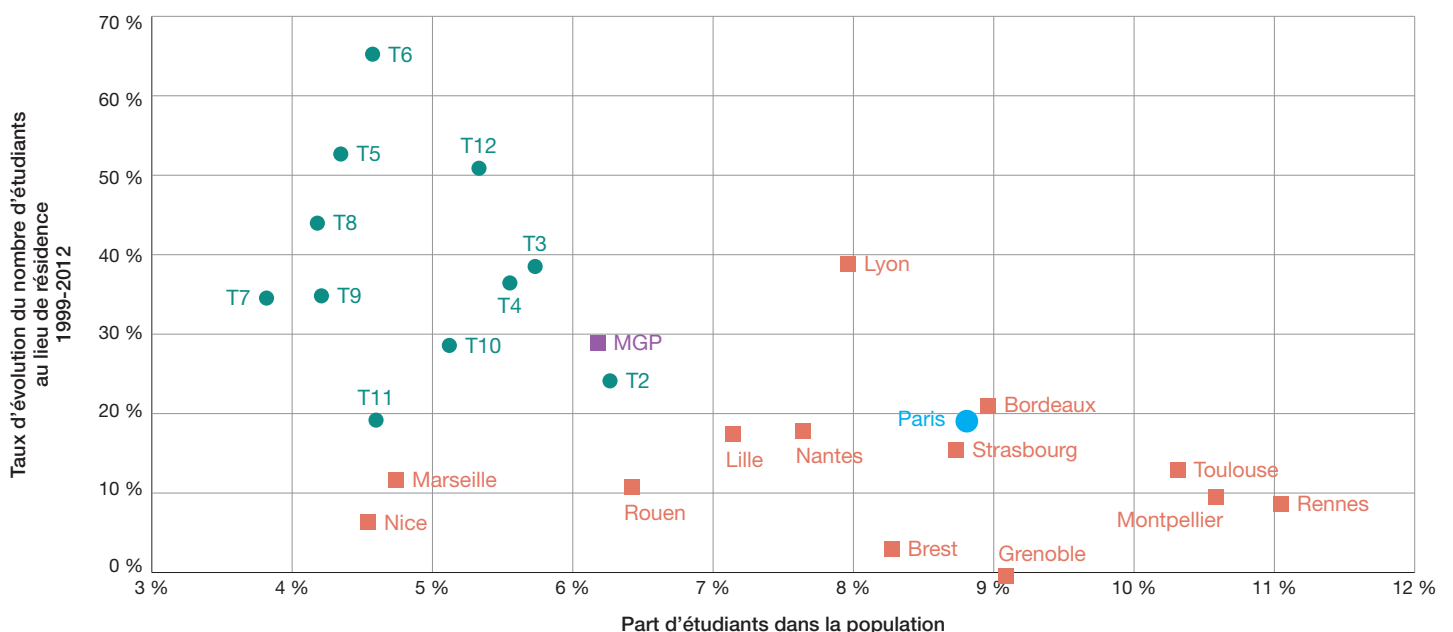
Ces gains peuvent ainsi être le

témoin des efforts consentis par les territoires en matière de logements étudiants.

Ces progressions provoquent mécaniquement de fortes sollicitations des équipements et espaces (publics, d'études, de travail, etc.).

1 — « Les universités confrontées à l'explosion de nombre d'étudiants », par Adrien de Tricornot et Benoît Floc'h, Le Monde, 16 septembre 2015.

Part d'étudiants dans la population/Taux d'évolution du nombre d'étudiants entre 1999 et 2012



Sources : Insee (recensements de la population)

Un mouvement analogue dans les grandes métropoles françaises

À l'exception notable de Grenoble (en léger recul) et de Brest (en quasi-stagnation), toutes les grandes métropoles françaises connaissent une augmentation du nombre d'étudiants parmi leurs résidents.

En valeur absolue, Paris accueille 31 700 étudiants supplémentaires, ce qui porte la part d'étudiants à près de 9 % de la population totale.

Évolution des lieux d'étude/évolution des lieux de résidence : un témoignage de l'attractivité de Paris

La population étudiante recensée en 2012 a fortement augmenté dans la Métropole du Grand Paris, à la fois au lieu de résidence et au lieu d'études. L'évolution comparée de ces deux indicateurs renvoie à la question de l'attraction des territoires, et éventuellement à la question de la spécialisation des territoires.

Ces éléments constituent des signaux évidents du magnétisme exercé par les établissements du supérieur de la capitale sur les étudiants, et de l'attraction des territoires métropolitains hors Paris sur les étudiants résidents.

Quatre enseignements majeurs sont à tirer du tableau ci-dessous :

- les effectifs étudiants augmentent aussi bien au lieu de résidence qu'au lieu d'enseignement : + 29 %/+ 25 % à l'échelle de la Métropole du Grand Paris ;
- les gains globaux en nombre d'étudiants, au lieu de résidence et au lieu d'études, sont à peu près identiques, avec une légère avance pour le lieu d'enseignement : 96 200 étudiants supplémentaires sur la période versus + 100 100 ;
- toutefois, la répartition de ces gains varie selon les territoires, la position de Paris

comme bassin d'étude se renforçant entre les deux recensements, alors que la vocation résidentielle a tendance à s'accroître pour la métropole hors Paris (rapport bassin d'habitat/bassin d'études) ;

- Paris absorbe un tiers de la croissance métropolitaine en étudiants résidents (+31 650/+96 150) contre deux tiers de la croissance métropolitaine des effectifs étudiants au lieu d'études (+65 590/+100 140).

La répartition de ces mouvements à une échelle plus fine confirme la confluence de la croissance vers quelques communes.

Certaines communes combinent une forte augmentation des effectifs étudiants au lieu d'étude (supérieure à 40 %) et un volume d'étudiants en 2012 supérieur à la moyenne des communes de la MGP (3 400 étudiants par com-

mune, 1 400 pour les communes hors Paris) :

- à Paris, 10 arrondissements, pour la plupart situés aux franges de la capitale, connaissent une croissance importante des effectifs étudiants au lieu d'étude : 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements : cet ensemble accueille 84 000 étudiants supplémentaires (+ 75 %), alors que le vivier historique (5^e et 6^e arrondissements) voit ses effectifs se replier d'un tiers (- 29 900), une situation qui traduit un desserrement des implantations d'enseignement ;
- au sud-est, en limite de Paris, les communes d'Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre et Villejuif affichent un gain confortable de 7 000 étudiants (+ 167 %), qui sont venus grossir les rangs du campus sciences et santé de la Vallée de la Bièvre ;

Nombre d'étudiants et évolution de la population étudiante entre 1999 et 2012

	Étudiants du supérieur résidents		Évolution		Population totale		Évolution		Surreprésentation des étudiants dans l'augmentation de la population
	1999	2012			1999	2012			
Paris	165 430	197 080	+ 31 650	+ 19 %	2 124 700	2 240 600	+ 115 900	+ 5 %	351
MGP (hors Paris)	167 290	231 770	+ 64 490	+ 39 %	4 254 190	4 704 690	+ 450 490	+ 11 %	364
MGP	332 720	428 850	+ 96 130	+ 29 %	6 378 940	6 945 310	+ 566 370	+ 9 %	325
Ile-de-France	495 710	633 030	+ 137 320	+ 28 %	10 952 010	11 959 810	+ 1 007 800	+ 9 %	301

Sources : Insee (recensements de la population)

Évolution de la population étudiante au lieu de résidence et au lieu d'étude entre 1999 et 2012

	Lieu d'enseignement des étudiants du supérieur		Évolution		Lieu de résidence des étudiants du supérieur		Évolution		Rapport bassin d'habitat/ bassin d'étude	
	1999	2012			1999	2012			1999	2012
Paris	256 350	321 940	+ 65 590	+ 26 %	165 430	197 080	+ 31 650	+ 19 %	65 %	61 %
MGP (hors Paris)	147 250	181 800	+ 34 550	+ 24 %	169 290	233 780	+ 64 500	+ 38 %	114 %	128 %
MGP	403 610	503 740	+ 100 140	+ 25 %	334 720	430 860	+ 96 150	+ 29 %	82 %	85 %
Ile-de-France	502 570	635 210	+ 132 640	+ 26 %	495 710	633 030	+ 137 320	+ 28 %	99 %	100 %

Sources : Insee (recensements de la population)

• en limite sud-ouest de Paris, Issy-les-Moulineaux, Boulogne-Billancourt et Montrouge engrangent 6 300 étudiants supplémentaires (+ 209 %). Cette croissance remarquable résulte pour partie de la création du Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique Paris-Boulogne-Billancourt en 2010, de l'ouverture du campus de l'ISEP (2014) et de l'École Française du Barreau (2013) à Issy-les-Moulineaux, d'une forte augmentation du nombre d'étudiants à la Faculté de chirurgie dentaire de Montrouge ;

• les trois communes de Puteaux, Courbevoie et Levallois-Perret ont accueilli 6 800 étudiants supplémentaires entre 1999 et 2012 (+ 139 %), multipliant par 2,5 le stock initial. Plusieurs établissements du supérieur se sont récemment installés : l'IESEG-école de management (2008), le pôle Léonard de Vinci (1995), ou encore l'IEJ – école de journalisme (2009) ;

• enfin, trois communes isolées : Bobigny, Montreuil et Argenteuil témoignent d'une montée en puissance des pôles du supérieur dans ces territoires. Elles cumulent ensemble une hausse de 5 400 étudiants (+ 106 %). Création de l'IUT de Montreuil en 1998, de l'école de l'Internet – Hetic, en 2002, création de nouveaux départements à l'IUT de Cergy-Pontoise, augmentation des effectifs étudiants à Bobigny.

Ces 12 communes hors Paris totalisent près de 26 000 étudiants supplémentaires entre 1999 et 2012 et accaparent 25 % de l'augmentation engrangée par la Métropole du Grand Paris (74 % de la métropole hors Paris).

L'augmentation des volumes étudiants au lieu d'étude est beaucoup plus polarisée que celles des étudiants au lieu de résidence.

Des mouvements à géométrie variable

Certaines communes ont élargi leur offre en enseignement supérieur, d'autres communes ont accru leurs capacités d'accueil étudiant. D'autres enfin ont joué sur les deux tableaux en choisissant d'accompagner la progression de l'offre d'enseignement par le développement d'un marché du logement dédié.

On peut retenir également que les étudiants sont majoritairement des navetteurs², c'est-à-dire que 55 % d'entre eux (236 000) étudient en dehors de la commune dans laquelle ils résident.

Un ratio qui reste inférieur à celui des actifs ayant un emploi : 62 % de ceux qui résident dans la métropole exercent leur activité professionnelle en dehors de leur commune de résidence.

Une hausse génératrice de besoins pour cette population

La conjugaison de ces deux indicateurs (hausse de la population étudiante dans les établissements métropolitains du supérieur et augmentation de la population étudiante résidente) invite à pousser la réflexion sur les besoins de ces populations, qu'il s'agisse d'espaces de travail, de lieux de vie, d'équipements et de services spécifiques, d'accès aux soins, d'accès aux ouvrages...

Au total, la Métropole du Grand Paris totalise 548 000 étudiants, en comptant ceux qui y résident sans y étudier, ceux qui étudient sans y résider, et ceux qui y étudient et y résident. C'est bien vers ce demi-million d'individus qu'il convient de flécher des soutiens, ce segment de la population montrant une vigueur démographique considérable.

2 — Définition : un navetteur est un actif en emploi ou un étudiant qui se déplace d'un point à un autre pour aller travailler ou étudier.

L'apport des éléments issus du recensement est essentiel à l'édification d'un socle de connaissances sur la population étudiante: nombre et évolutions, mobilités domicile-études, caractéristiques principales (sexe, âge, nationalité, mode de cohabitation...).

Indispensables à la constitution d'un diagnostic partagé sur la population étudiante, ces éléments de contexte ne peuvent toutefois prétendre circonscrire la vie étudiante.

C'est la raison pour laquelle de courts entretiens ont été menés auprès d'une cinquantaine d'étudiants, offrant une grille de lecture complémentaire en mettant l'accent sur les rythmes, les perceptions et les attentes.

La population enquêtée ne répond pas à une logique de représentativité au sens statistique du terme. Elle renvoie plutôt à une approche visant à sélectionner des étudiants aux profils diversifiés sur des lieux de cours répartis dans l'ensemble de la métropole, pour recueillir des témoignages dont l'accumulation constitue un récit et un matériau de compréhension :

- 23 sites d'enseignement supérieurs ont été sélectionnés. Ces lieux sont répartis aux 4 points cardinaux de la métropole, en incluant bien entendu l'écosystème parisien ;
- 51 étudiants³ ont répondu à un questionnaire simple, administré en face-à-face, dont l'objectif était la description de deux journées types : une journée de cours et une journée « chômeée » :

- des thèmes complémentaires ont été abordés: les motifs qui ont présidé aux choix universitaires, les activités pratiquées, les souhaits d'amélioration.

À la question de savoir quels motifs ont guidé le choix de l'établissement de référence, les étudiants interrogés ont eu la possibilité de fournir plusieurs réponses. Ce qu'il ressort de ces réponses est révélateur d'une fracture prononcée entre l'intra et l'extra-muros, entre les établissements situés à Paris et les établissements de la métropole hors Paris.

Si l'échantillon ne permet pas de tirer des extrapolations de ces résultats, il donne cependant à voir une orientation vers :

- la prime au prestige et aux contenus pédagogiques pour les établissements situés dans Paris: 7 réponses sur 10 contre 1 sur 4 pour les établissements hors Paris :

- un choix par défaut et/ou une dimension relationnelle pour les établissements situés dans la métropole hors Paris : moins d'une réponse sur 10 à Paris, contre plus d'une réponse sur deux hors Paris. Ces écarts renvoient pour une large part aux conclusions des travaux réalisés par Léila Frouillou⁴



- ☒ Lieux d'enquêtes
- ☐ Métropole du Grand Paris

Source : enquête Apur (mai-juin 2016)

3 — Composition de l'échantillon: 30 femmes et 21 hommes; 24 résidant à Paris, 14 dans la Métropole hors Paris et 12 en grande couronne (1 non renseigné), 41 de nationalité française et 11 de nationalité étrangère (1 dispose de la double nationalité); 23 ont entre 16- 21 ans, 10 entre 22- 24 ans et 7 entre 25- 29 ans (1 non renseigné).

4 — « Les mécanismes d'une ségrégation universitaire francilienne : carte universitaire et sens du placement étudiant », Léila Frouillou, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. 2015.

Les motivations à l'origine du choix de l'établissement*

Motivations	Établissement implanté à Paris	Établissement implanté dans la métropole (hors Paris)
Proximité du domicile	3	2
Ouverture internationale	3	0
Image, prestige, notoriété	14	0
Qualité et contenu pédagogique	27	8
Implantation dans la métropole parisienne	8	2
Présence proche d'amis, de famille	0	7
Offre en services et équipements	1	3
Choix par défaut	4	10
Total	60	32

Source : Apur (enquêtes auprès des étudiants)

* Plusieurs réponses possibles

Les équipements fréquentés : la palme aux bibliothèques et aux lieux de restauration

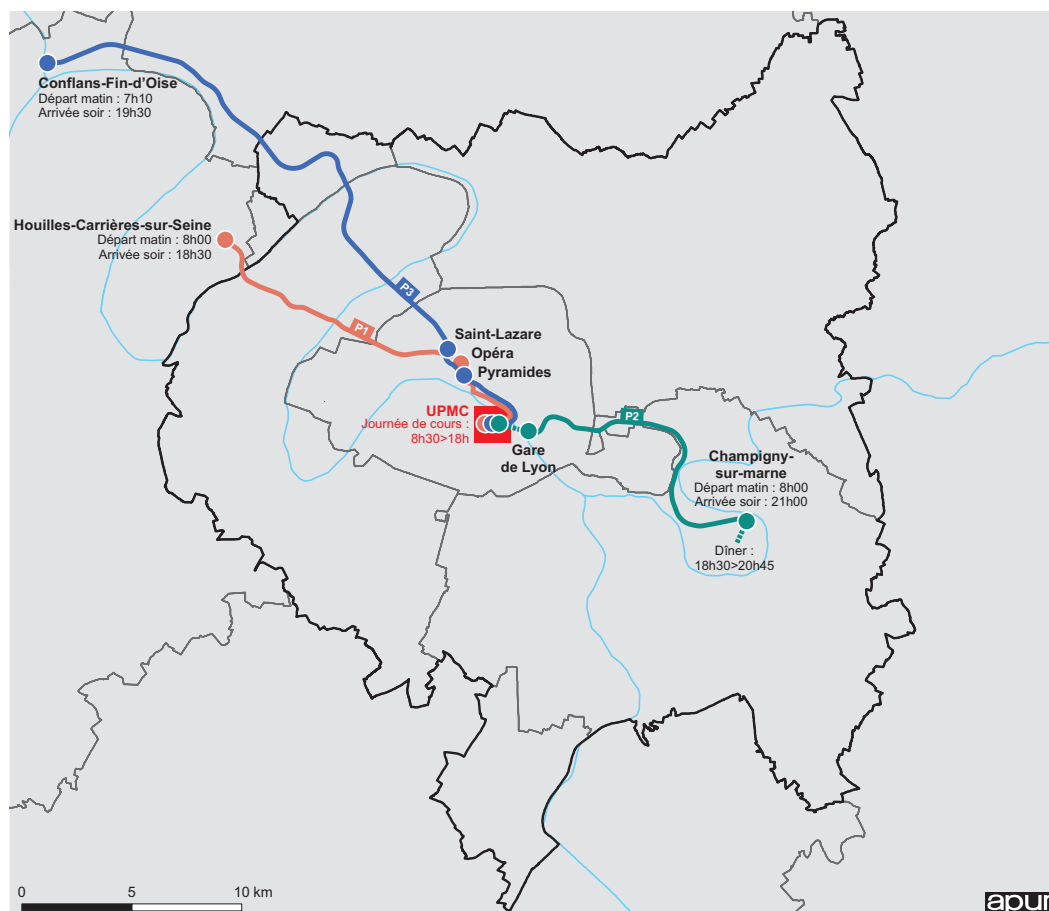
Les étudiants interrogés investissent et utilisent les lieux proposés par les universités, c'est ce qui ressort de l'enquête réalisée :

- en premier lieu, les bibliothèques, fréquentées par 36 des 51 étudiants ;
- en second lieu, les lieux de restauration (resto U et cafétérias) : fréquentés par 35 étudiants sur 51 ;
- les équipements sportifs bouclent ce trio d'équipements, avec 16 réponses sur 51 ;
- loin derrière ce trio de tête arrivent, dans un ordre décroissant, la culture, les espaces informatiques et enfin la santé.

La pause méridienne en semaine : des comportements influencés par l'offre environnante, son coût et son accessibilité

Les cafétérias et restaurants universitaires du CROUS sont largement fréquentés par les étudiants sondés (35 étudiants parmi 51 répondants). Ce constat posé, il convient de distinguer les comportements entre étudiants évoluant dans un établissement inséré dans un tissu urbain dense, et étudiants évoluant dans un établissement périphérique :

- le recours au tissu commercial environnant est déterminé par l'offre accessible rapidement (10 minutes maximum) et par son coût : à Paris, le déjeuner est plus souvent acheté en boulangerie ou dans un restaurant rapide, hormis dans des quartiers



Parcours quotidiens d'étudiants

Exemples de parcours réalisés par 3 étudiants se rendant à l'Université Pierre et Marie Curie

- Université Pierre et Marie Curie (UPMC)
- Parcours 1 (P1) et station métro
- Parcours 2 (P2) et station métro
- P2 : marche pour aller dîner
- Parcours 3 (P3) et station métro
- Métropole du Grand Paris

Source : enquête Apur

» Des exemples de parcours réalisés par 3 étudiants se rendant à l'Université Pierre et Marie Curie.

favorisés dans lesquels les commerçants peuvent appliquer des tarifs élevés ;

- les établissements périphériques jouissent d'un recours plus fréquent des étudiants aux restaurants universitaires et cafétérias. Leur intégration dans le campus constitue un avantage certain, mais il conviendrait également de recenser l'offre privée environnante pour objectiver la part du recours contraint et du recours choisi.

Des sorties peu fréquentes en semaine et pas toujours associées aux loisirs

Le retour au domicile les soirs de semaine après les cours constitue la règle pour la majeure partie des étudiants interrogés.

Ceux qui ne rentrent pas directement chez eux vont d'abord dans les cafés/restaurants, ou en bibliothèque, ou chez des amis. 10 étudiants sur 51 déclarent se rendre en bibliothèque le soir après les cours. Les pratiques de fin de semaine sont plus orientées vers du loisir et de l'agrément.

La géographie des lieux fréquentés : des sites assez conventionnels

En semaine, la localisation des lieux fréquentés hors domicile reflète un tropisme hyper central : Châtelet, et dans une moindre mesure Ménilmontant et Saint-Michel, concentrent l'essentiel des usages.

En fin de semaine, la fréquentation se resserre autour de deux lieux emblématiques : Bastille d'abord, puis Châtelet.

Des perceptions et des attentes à combler

La grille d'entretien comportait une question sur les souhaits d'amélioration des étudiants⁵. Les bibliothèques, le besoin d'espaces pour déjeuner, les démarches administratives et la qualité des bâtiments universitaires ressortent comme attentes principales des étudiants interrogés.

La bibliothèque est l'équipement concentrant le plus d'attente de la part des étudiants de l'échantillon. Parmi les 51 étudiants interrogés, 15 étudiants ont émis un souhait relatif à cet équipement, exprimant plus lar-

gement un besoin en espace de travail. L'extension des plages d'ouverture, en journée (jusqu'à 22h00 le soir), le dimanche et pendant les vacances constitue la principale demande. Un souhait quant au renforcement du fond d'ouvrage a été formulé par deux étudiants provenant d'universités de proche couronne. Quant aux étudiants du centre de Paris, le manque de places est évoqué comme principale marge d'amélioration.

Plusieurs attentes exprimées par les étudiants concernent la restauration. Les étudiants ne peuvent pas toujours profiter des restaurants universitaires situés à proximité directe de leur lieu d'études et souhaiteraient pouvoir y accéder sans avoir à recourir au transport en commun. Pour d'autres, les temps d'attente jugés « trop longs » et l'offre « non diversifiée » expliquent parfois leur renoncement à les fréquenter. À côté des restaurants universitaires, plusieurs étudiants expriment la demande de prévoir des espaces aménagés, comportant du mobilier prévu à cet effet (chaises et tables) et des

équipements électroménagers (micro-ondes), pour pouvoir déjeuner au sein des universités.

Les étudiants inscrits dans les sites d'enseignement les plus éloignés regrettent le manque d'animation et de lieux pour sortir à proximité de leur lieu d'études (bars, restaurants).

Plusieurs demandes concernent les démarches et la relation à l'administration de l'université, avec le souhait de plus d'information et d'une communication plus fluide (planning des cours, dates d'exams, etc.).

Quelques étudiants enfin se sont exprimés en faveur d'un renforcement de l'offre de logements à proximité des sites universitaires qu'ils fréquentent.

5 — Intitulé de la question : « Si vous aviez un besoin, une demande, un souhait pour améliorer votre quotidien, quel serait-il/elle ? ».

» Ce document s'inscrit dans le cadre de l'étude « Les rythmes de la vie urbaine de la population étudiante et ses attentes » réalisée par l'Apur en 2016/2017.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la DRIEA, l'Insee, Paris Métropole, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, la Société du Grand Paris, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, Eau de Paris, l'Épaurif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, le SIAAP, le SIFUREP, le SIPPEREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Syctom, le territoire Est Ensemble (T8), le territoire Grand-Orly Val-de-Bievre Seine-Amont (T12), le territoire Grand Paris Seine Ouest (T3).



Directrice de la publication
Dominique ALBA

Note réalisée par
Sophie RENOUVEL et Marie MOLINIER, avec la collaboration de Dorine CORNET

Sous la direction de
Émilie MOREAU

Cartographie
Jennifer POITOU et Anne SERVAIS

Mise en page
Apur

www.apur.org